



PDCV-RT PROJET DE DEVELOPPEMENT
DES CHAINES DE VALEURS
RACINES ET TUBERCULES
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE



N°0394 | MAEP | PRMP | Se

Cotonou, le 27/02/2025

REPUBLIQUE DU BENIN

-----***-----

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

-----***-----

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS REGIONALES DES
RACINES ET TUBERCULES / MANIOC AU BENIN
(PDCV-RT) – BEN1019

-----***-----

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES (AGPM)

Projet de Développement des Chaînes de Valeurs des Racines et Tubercules (Manioc, Igname et Patate douce) au Bénin (PDCV-RT).

BEN1019

La République du Bénin a obtenu un montant soixante-trois virgule trente-trois (63,33) millions d'euros sous la forme de financement ordinaire et d'une subvention de cinq cent soixante mille (560 000) euros de la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer le **Projet de Développement des Chaînes de Valeurs des Racines et Tubercules (Manioc, Igname et Patate douce) au Bénin (PDCV-RT)**.

L'objectif global du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire, de renforcer la croissance économique et d'améliorer les revenus des ménages grâce à l'amélioration de la production, de la transformation, de la commercialisation et du soutien à la participation du secteur privé aux chaînes de valeur du manioc, de la patate douce et de l'igname. Spécifiquement, il s'agira de transformer le sous-secteur agricole en une opportunité commerciale, viable et inclusive pour promouvoir une production et une productivité accrues nécessaires à l'amélioration des moyens de subsistance des bénéficiaires, en particulier des femmes et des jeunes, le long des chaînes prioritaires (manioc, patate douce et de l'igname).

Le PDCV-RT vise à : i) améliorer l'accès des producteurs aux intrants de qualité et aux technologies en vue d'accroître la production et la productivité des systèmes de production du manioc, de l'igname et de la patate douce ; ii) renforcer, par un appui-conseil, les capacités techniques et organisationnelles des acteurs clés des filières manioc et igname pour le développement de leurs chaînes de valeurs ; iii) apporter un appui à l'aménagement et l'accès aux infrastructures, matériels et équipements de production du manioc, de transformation et de commercialisation du manioc et ses produits dérivés ; iv) renforcer les capacités institutionnelles des structures du MAEP impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Le projet comprendra les six (6) composantes suivantes :

Composante 1 : Augmentation de la production et de la productivité du manioc, de l'igname et de la patate douce ;

1.1 : Aménagement de terrains pour la production de racines de tubercules et de matériel végétal et construction de complexes de culture hydroponique semi-autotrophe (SAH) pour la multiplication du matériel végétal

1.2 : Acquisition et production de matériel végétal amélioré (boutures certifiées de manioc et de patate douce et plants d'igname)

1.3 Fourniture d'intrants agricoles (semences, engrais agrochimiques,)

1.4 Acquisition d'équipements modernes de production et post-récolte

1.1 :

Composante 2 : valeur ajoutée et l'accès au marché ;

2.1 : Construction des infrastructures de marché (piste rurale, entrepôts, aires de séchage, installations de stockage, plateforme commerciale, Centre Agroalimentaire)

2.2 : Construction et opérationnalisation d'unités agro-industrielles de cultures de racines et tubercules (manioc, igname et patate douce) :

2.3 : Modernisation des unités de transformation artisanales existantes (manioc, igname et patate douce).

2.4 : Développer des sources d'énergie alternatives pour les activités de transformation des racines et tubercules

2.5 : Technologies numériques pour renforcer la capacité de production des agriculteurs dans les chaînes de valeur du manioc, de l'igname et de la patate douce et accroître l'accès au marché

Composante 3 : renforcement de capacités et de la promotion d'un environnement politique et institutionnel favorable ;

3.1 : Renforcement des capacités des partenaires techniques nationaux

3.2 : Renforcement des capacités du secteur privé

3.3 Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur (manioc, igname et patate douce)

3.1 : Renforcement des capacités des partenaires techniques nationaux

3.2 : Renforcement des capacités du secteur privé

3.3 Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur (manioc, igname et patate douce)

Composante 4 : Gestion et coordination du projet ;

4.2 : Services de consultants

4.1 : Cellule de Gestion du Projet

Composante 5 : Intervention d'urgence (CER).

Composante 6 : Audit financier.

Les acquisitions financées par la Banque Islamique de Développement (BID) seront effectuées conformément aux Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre des Projets financés par la BID (édition d'avril 2019, révisée en février 2023) et sont ouvertes à tous les soumissionnaires éligibles, tels que définis dans ces Directives. Les acquisitions de services de consultants seront effectuées conformément aux Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre des projets financés par la BID (édition d'avril 2019, révisée en février 2023).

Sélection de Consultants Recrutement d'un consultant pour l'élaboration des spécifications techniques des équipements agricoles et la mise service des équipements : **SFQC/PM**

Les avis spécifiques de passation des marchés pour les acquisitions à effectuer par Appel d'Offres International (AOI) ou Appel d'Offres International réservé aux pays membres (AOI/PM) et les appels à manifestations d'intérêt pour les services de consultants seront publiés au fur et à mesure qu'ils seront disponibles, sur le site internet de la BID, sur le portail des marchés-publics du Bénin (www.marchés-publics.bj), le journal des marchés publics du Bénin, le journal la Nation et/ou le journal LE MATINAL.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements supplémentaires et doivent confirmer leur intérêt par écrit auprès de :

Nom de la personne à contacter : HOUNYO Florent

Titre/fonction de la personne à contacter : Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence d'exécution

Nom de l'Organisme : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

Téléphone : (229) 21 30 04 96

Télécopie : (229) 21 30 03 26

Courriel : prmpmaep2019@yahoo.com

Site internet :

Les candidats soumissionnaires souhaitant obtenir des renseignements supplémentaires sur les acquisitions en cause ou sur le projet en général doivent, sauf mention contraire, prendre contact avec l'organisme en charge du projet et non la BID.



Florent HOUNYO

Personne Responsable des Marchés Publics